



Quand ?

Dimanche 19 avril 2026 de 8h00 à 22h00.

Où ?

Théâtre du Centre Culturel Desjardins, 20 rue Saint-Charles Borromée – Joliette.



Concept & Format de la compétition

- **NOTRE FORMAT DE COMPÉTITION** ne comporte aucune division de style. Cette façon de fonctionner ouvre davantage à une fusion de genres.
- **ACROBATIES** : un maximum de 3 par chorégraphie sera accepté.
- **TEMPS MAXIMAL** par chorégraphie : 3 minutes.

STYLES DE DANSE ACCEPTÉS

Ballet	Jazz	Lyrique	Danses urbaines	Contemporain	Style libre	Fusion
--------	------	---------	-----------------	--------------	-------------	--------

CLASSIFICATION

NOVICE	être dans une équipe de compétition depuis 1 ou 2 ans.
PRÉ-COMPÉTITIF	être dans une équipe de compétition depuis 3 ou 4 ans.
COMPÉTITIF	être dans une équipe de compétition depuis 5 ans et plus.

DIVISION DES ÂGES

JUNIOR	6 ans à 12 ans
ADO	13 ans à 17 ans
ADULTE	18 ans et plus

TYPE DE ROUTINE

TARIF/PERSONNE

SOLOS	95\$
DUOS	70\$
TRIOS	70\$
GROUPES	60\$

- **LES TARIFS** comprennent les taxes.
- **PAIEMENT COMPLET** à l'inscription.

Critères d'évaluation

- **40%** technique et qualité du mouvement.
- **30%** utilisation de l'espace, musicalité, originalité et costume.
- **30%** performance, expression, aisance sur scène et synchronisme.

Prix & Récompenses

- **2 GRAND PRIX « Ville de Joliette »** pour les notes les plus élevées.
- **4 TROPHÉES « Coup de Cœur »** des juges.
- **PRIX** pour chaque participant.
- **MÉDAILLE** pour les 3 premières places pour les solos, duos et trios.
- **TROPHÉE** pour les 3 premières places pour les groupes.

Public & Participants

- **SPECTATEURS** : 15\$, gratuit pour les 5 ans et moins.
- **DANSEURS inscrits à la compétition** : gratuit.
- **DIRECTEURS & CHORÉGRAPHERS** mentionnés à l'inscription : gratuit.
- **SUR PLACE** : boutique, boissons et restauration légère, vestiaire.
- **STATIONNEMENT** : à immédiate proximité.

Règlement

- L'inscription et le paiement se fait lors de l'inscription via DanceBug.
- Date limite pour l'inscription, 1er janvier 2025.
- Aucun remboursement n'est possible une fois l'inscription terminée.
- La chorégraphie doit respecter un maximum de 3 minutes, sinon 1 point sera déduit pour chaque 15 secondes supplémentaires.
- Les musiques et les titres de chorégraphie doivent être déposés sur DanceBug avant le 1er janvier 2025.
- Une fois le premier horaire envoyé, une semaine sera octroyée pour apporter des modifications. Par la suite, aucun changement ne pourra être fait lorsque l'horaire final sera déposé.
- Deux juges procéderont à l'évaluation. Les décisions seront finales. Les résultats seront envoyés via DanceBug.
- Il est interdit d'interpeller les juges durant la compétition.
- Lors de l'évènement, les danseurs doivent être prêts au moins 45 minutes avant l'horaire définitif.
- Au besoin, les accessoires doivent être placés rapidement sur scène. À ce sujet, un mémo doit être envoyé à Québec Danse Challenge au moins 1 semaine avant la compétition.
- Aucun confetti n'est accepté. Aucun objet ne doit rester sur scène après la performance.
- Il est interdit de filmer ou photographier durant l'évènement.
- La courtoisie et le respect sont de mises durant la compétition. Aucune incartade ne sera tolérée. En cas de non-respect de ces consignes, une exclusion sans remboursement pourrait être prononcée.
- Les participants de la compétition autorisent Québec Danse Challenge à utiliser des photos et des vidéos de l'évènement pour de la publicité.
- Québec Danse Challenge n'est aucunement responsable de quelconque blessure, accident ou vol durant la compétition.
- Aucun plagia ne sera accepté.
- La propreté et le respect des lieux est de mise. En cas de dommages, une charge de ménage pourra être facturée.
- Une disqualification pourrait subvenir si un danseur ou un groupe de danseurs n'est pas classé dans la bonne catégorie.

